

# RAPPORT FINAL DE LA CONCERTATION CONTINUE

## Concertation Run Rail Saint Denis de La Réunion

Dates de la concertation continue  
Du 27 mai 2019 au 6 juillet 2019

Garantes : Renée AUPETIT  
Dominique De Lauzières

-

Date de remise du rapport, le 10 juillet 2025



# TABLE DES MATIERES

Rapport final de la concertation continue .....	1
Table des matières .....	2
Synthèse pour les décideurs et pour le public.....	3
Fiche d'identité du projet.....	4
Maitre d'ouvrage .....	4
Contexte du projet.....	4
Localisation du projet .....	4
Les chiffres de la concertation.....	6
Quelques dates clés.....	6
Rappel des enseignements et des recommandations de la concertation préalable .....	7
La position des acteurs par rapport au projet.....	7
Suites données par le maître d'ouvrage à la concertation préalable .....	7
Décision finale de la concertation .....	7
Mission des garantes.....	7
Résultats de la concertation continue .....	8
Avis des garantes sur les effets de la concertation .....	8
Une réflexion qui s'est poursuivie à l'échelle de l'île .....	8

## SYNTHESE POUR LES DECIDEURS ET POUR LE PUBLIC

Pour mémoire, le projet ferroviaire à la Réunion est dans les esprits de la population depuis de très nombreuses années.

- Le « tit train jaune » a été mis en circulation en 1882 entre St Benoit et St Louis. Une partie de son histoire fait l'objet d'un ouvrage « patrimoine ferroviaire de La Possession ». Quelques lieux sont aujourd'hui mis en valeur comme celui de « la gare de la grande chaloupe », les ponts et tunnel... En juin 1963, la première route du littoral est ouverte et c'est aussi la fin de l'exploitation du train : abandon du transport public au profit de la route.
- Chaque concertation ou débat public a fait l'objet d'un retour sur le projet du « tram train », porté à son époque, par le président de la région, Paul Vergès. La population a la nostalgie de ce projet qu'elle espère voir se concrétiser un jour.
- Lors des états généraux des mobilités en 2023, une très forte demande du public s'est prononcée pour un projet ferroviaire, aujourd'hui repris par la présidente de la région, Huguette Bello.

Le tracé du projet ferroviaire avait été anticipé et inscrit dans le SAR de 1995, qui a été révisé en 2011. Il est actuellement en cours de révision.

La CNDP a reçu en 2003, deux saisines :

- la première, présenté par le Conseil Régional de la Réunion, sur le projet de « Tram-Train » régional ;
- la seconde, porté par l'Etat (Direction Départementale de l'Equipement), concernait le projet de la nouvelle liaison routière sécurisée (entre La Possession et St Denis).

Ces deux saisines ont fait l'objet d'un débat public commun du **2 septembre au 19 novembre 2004**.

Les élections régionales de 2010 ont placé une nouvelle équipe à la tête du Conseil Régional qui a stoppé toutes les études du tram train et en a modifié son devenir. En mai 2010, le Conseil Régional de la Réunion annonce l'abandon du projet de tram-train.

À la suite de cet abandon, les études sur le ferroviaire se sont poursuivies au profit du Réseau Routier de Transport Guidé (RRTG) avec un tracé de principe indiqué dans le Schéma Régional des Transports (SRIT).

Par courrier daté du 28 février 2019, la CNDP a été saisi par le Conseil Régional de l'Île de La Réunion concernant la réalisation du premier tronçon du RRTG entre Saint-Denis et Sainte-Marie à la Réunion, projet dit « Run Rail ». La CNDP décide de faire une concertation préalable et nomme deux garantes, Mme Renée AUPETIT et Mme Dominique DE LAUZIÈRE. Elles rendront leur rapport final de la concertation préalable le 30 juillet 2019.

Cette étape de participation du public est suivie d'une concertation continue avec les garantes qui avaient pour rôle de veiller à la poursuite de l'information et de la participation du public, jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique du projet.

Pour mémoire, la concertation préalable s'est faite en même temps que celle du projet de train express de la CINOR (communauté de communes du nord de la Réunion) : le TAeO (Tramway Aéroport entrée Ouest). Le public s'est interrogé sur « pourquoi deux projets de tram, sur un même territoire ». A ce jour, ce projet ne s'est pas poursuivi.

## FICHE D'IDENTITE DU PROJET

### Maitre d'ouvrage

La Région Réunion est responsable du projet Run Rail. Elle était accompagnée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage composée de différents bureaux d'études pour la partie technique du projet et pour la participation du public.

### Contexte du projet :

Le projet Run Rail s'est inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire du nord de l'île de La Réunion et du développement des transports en commun. Cette opération du réseau ferroviaire devait être la première partie du futur réseau ferroviaire de l'île de La Réunion, le futur RRTG.

### Localisation du projet :

Le projet se situait depuis la zone de l'aéroport Roland Garros jusqu'à l'entrée du pont Vinh-San de St Denis.



Objectifs du projet selon le MO sont indiqués dans la carte ci-dessus.

L'estimation financière était de 300 M€, toutes dépenses confondues, son fonctionnement représentant un budget annuel de 8 M€.

Le calendrier qui avait été prévu :

Août 2019	Bilan des garantes de la concertation
Septembre 2019	Décision de poursuivre le projet – délibération du Conseil Régional
Septembre 2019	Lancement de la consultation marché de conception réalisation-exploitation-maintenance
Mi 2020	Désignation du titulaire du marché
2020	Finalisation des études, enquête publique et obtention des autorisations
Début 2021	Début des travaux
Début 2024	Mise en service

## LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION

### Quelques dates clés :

- La Région a sollicité la CNDP le 28 février 2019 et la décision de réaliser une concertation préalable s'est faite le 9 mars avec la nomination de deux garantes : Mesdames Aupetit et de Lauzières.
- Le dossier de concertation et les modalités de la concertation ont été présentés à la CNDP, en présence d'une garante, lors de la séance plénière du 7 mai 2019 ,
- La concertation préalable s'est déroulée du 27 mai au 6 juillet 2019.
- Le bilan de la concertation préalable a été publié en août 2019
- Périmètre de la concertation : St Denis intra-muros
- Deux réunions publiques et cinq ateliers
- 50 Exemplaires du dossier du maître d'ouvrage
- 10 250 exemplaires synthèse du dossier de concertation de 12 pages,
- Vingt-cinq encarts publicitaires (pleine ou quart de page) ont été insérés dans les journaux et magazines locaux.
- Une campagne d'information sur les sites web de Clicanoo et Zinfos974 a également permis une sensibilisation du public.
- Sept panneaux 4x3, bien placés aux entrées de ville, le long du Boulevard Sud et du Boulevard Lancastel, ont ponctué le trajet du Run Rail. Très visibles, ils annonçaient la concertation en invitant le public à y participer.
- Des annonces visuelles à l'arrière des bus ont été réalisées sur les cars jaunes.
- 700 affiches ont été posées dans les lieux de vie, dans les quartiers adjacents au projet, chez les commerçants..., 25 500 flyers sont venus compléter cette communication auprès des passants ou lors des débats mobiles, dans les résidences longeant le tracé du projet.
- Une centaine de T-shirts ont été confectionnés à l'image du RunRail et portés par les animateurs,
- La communication par les médias représente : 516 spots TV de 20s et 320 en radios. Une campagne sur les réseaux sociaux a également été lancée sur toute la période de la concertation.  
Le site Internet a été mis en place au démarrage de la concertation et jusqu'à sa fin. Il a été visité par 558 visiteurs.
- Deux garantes neutres et indépendantes nommées par la CNDP.

## RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONCERTATION PREALABLE

### La position des acteurs par rapport au projet

Globalement, tous les acteurs attendaient la réalisation du réseau ferré guidé prévu au SAR – RRTG - et sa portion traversant Saint-Denis « Run Rail ». L'opportunité d'un mode de transport en commun ferré à Saint-Denis n'a jamais été contestée.

Les demandes et remarques du public, des acteurs et des parties prenantes ont été d'envisager :

1. Une concertation la plus large possible ;
2. Une sensibilisation des riverains plus en amont de la concertation, au travers d'ateliers thématiques ;.
3. Une concertation qui aborde le thème de l'aménagement et des fonctionnalités (accès, traversée, piétonisation, aspects paysagers...).

On notera :

- une incompréhension sur la cohabitation des deux projets de transport ferré sur la ville de St Denis : le Run Rail et le TAeO.
- une absence de coordination avec la CINOR (Communauté Intercommunale Nord de la Réunion). **Ces deux projets n'ont pas abouti.**

## SUITES DONNEES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE A LA CONCERTATION PREALABLE

### Décision finale de la concertation

Par courrier en date du 26 juin 2025, la Présidente de la Région, Mme Huguette Bello, informe la CNDP qu'il n'y aura pas de suite à cette première étape du RRTG. Elle précise que cette concertation continue peut donc être clôturée.

Elle rappelle que le projet Run Rail avait été envisagé comme une première étape du réseau ferré régional, entre St Benoit et Saint Joseph en passant par St Denis, soit 140kms.

La Région conserve l'idée d'un projet ferroviaire sur le territoire de La Réunion.

## MISSION DES GARANTES

Dans son courrier du 25 Juin 2025 la Région met fin à la mission des garantes sur cette concertation continue de Run Rail.

## RESULTATS DE LA CONCERTATION CONTINUE

Aucun dispositif de participation n'a été proposé suite à la concertation préalable. Donc la concertation continue ne s'est jamais mise en place. Par ailleurs aucune information n'avait été donnée au public par rapport à la poursuite du projet. Ne pas annoncer la non-réalisation du projet permet de faire vivre celui du ferroviaire sur La Réunion. En revanche les échanges sur les questions de mobilité se sont poursuivies dans d'autres contextes comme le débat public NEO, les États généraux des mobilités, etc.)

Après ces années d'échanges avec les équipes de la Région et à travers les consultations initiées après la concertation Run Rail (le débat Néo, les états généraux des mobilités) ont permis une reconnaissance du travail et de la neutralité de l'équipe de la CNDP.

## AVIS DES GARANTES SUR LES EFFETS DE LA CONCERTATION

### Une réflexion qui s'est poursuivie à l'échelle de l'île

S'il n'y a pas eu de suite à la première étape du RRTG, nous constatons que la réflexion globale sur les mobilités à l'échelle de La Réunion s'est poursuivie. En effet, l'objectif actuel de la Région Réunion est de réaliser un réseau ferré tel qu'il a été sollicité par la population lors des états généraux des mobilités (EGM). Ce futur projet est inscrit dans la feuille de route des EGM, dont la signature est prévue avec les 5 EPCI de La Réunion.

